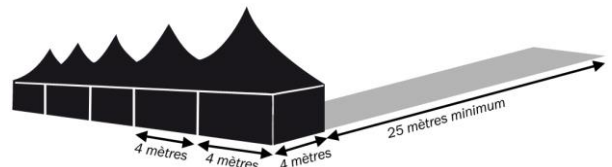


DOSSIER OPTIONS 2019

FIGE 1 Commander un **stand supplémentaire**

Vous souhaitez disposer de plus d'espace pour vos interventions mécaniques ou pour abriter quelques invités au cœur de l'action ?

Nous pouvons ajouter un ou plusieurs stands supplémentaires à côté de celui qui vous est déjà attribué.



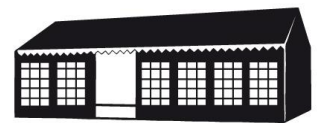
FIGE 1 Demander un **rapprochement de stand**

Vous partagez votre logistique avec une autre équipe ?
Demandez à ce que votre stand soit installé à ses côtés.



FIGE 2 Louer une **tente de réceptif**

Créez un espace privilégié à l'arrière de votre stand de course et organisez une opération VIP pour recevoir vos invités, confortablement installés au cœur de la course.



FIGE 3 Inscrire des **coéquipiers**

Une occasion exceptionnelle de faire vivre la course de l'intérieur...

Un moment unique et privilégié pour remercier vos sponsors ou permettre à un journaliste d'optimiser vos retombées médiatiques !



14.15 SEPTEMBRE 2019 • 27° EDITION

Informations utiles→ Format stand = 4 mètres de façade par 4 mètres de profondeur.
→ Le stand supplémentaire viendra s'ajouter au stand initial compris dans l'engagement.**1 FACTURATION**

ASSOC / SOCIETE NOM DU TEAM N° COURSE
NOM PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE
TEL FAX TEL PORTABLE
EMAIL @

2 BON DE COMMANDE

(TARIF = 500,00 €ht soit 600,00 €ttc)

	quantité	tarif TTC	total TTC
<input type="checkbox"/> Stand de course supplémentaire	<input type="text"/>	600	= <input type="text"/>

3 CONDITIONS DE PAIEMENT & SIGNATURE

Conditions de paiement : 100 % à la commande, par chèque à l'ordre de "Forcing".

Aucune commande acceptée non accompagnée de son règlement. "Je déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur figurant dans le dossier "Options" que j'ai reçu et dont je garde une copie, et je déclare en acceptant toutes les clauses sans réserves ni restrictions et à renoncer à tout recours contre l'organisateur".

Fait à _____

Le ___ / ___ / 2019

Signature : _____

14.15 SEPTEMBRE 2019 • 27° EDITION

Informations utiles→ **ATTENTION** : vos souhaits seront respectés à condition que les équipes que vous mentionnez ne nous aient pas transmis des souhaits différents des vôtres (priorité de traitement des demandes dans l'ordre de leur réception et sous réserve de contraintes techniques).→ **Aucune demande de rapprochement acceptée après le 17/08/2019.**NOM TEAM N° COURSE

sollicite le rapprochement avec les équipes suivantes (mentionnez votre nom ou n° et ceux de vos voisins souhaités)

*** Côté **PISTE** ***

NOM	NOM	NOM	NOM	NOM

*** Côté **PADDOCK** ***

14.15 SEPTEMBRE 2019 • 27° EDITION

Informations utiles

→ les stands et tentes de réception loués ne disposent d'aucun éclairage, d'aucun branchement électrique, d'aucune alimentation en eau et ne bénéficie d'aucun gardiennage spécifique.
 → joignez un schéma simple de l'implantation de votre espace et toutes les informations utiles nous permettant de savoir où nous devons installer votre tente par rapport à votre stand de course, s'il faut laisser un passage pour un camion, etc...

1 FACTURATION

ASSOC / SOCIETE NOM DU TEAM N° COURSE

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TEL FAX TEL PORTABLE

EMAIL @

2 FORMATS DES TENTES DE RECEPTION PROPOSEES Autres formats, surfaces, structures : nous consulter.

- Tente **VIP**
 40m² (8m*5m)
 50m² (10m*5m)
 80m² (8m*10m)
 100m² (10m*10m)



- Tente **Pagode Garden**
 9m² (3m*3m)
 16m² (4m*4m)
 25m² (5m*5m)
 100m² (10m*10m)



L'ensemble du matériel proposé est homologué et conforme à la réglementation en vigueur.

3 BON DE COMMANDE

	quantité		tarif HT		total HT
<input type="checkbox"/> location Tente de réception VIP (formats : 40 / 50 / 80 / 100 m ² , autres nous consulter)	<input type="text"/> m ²	x	<input type="text"/> 19,50	=	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> location Tente de réception Pagode Garden (formats : 9 / 16 / 25 / 100 m ² , autres nous consulter)	<input type="text"/> m ²	x	<input type="text"/> 22,75	=	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Option parquet	<input type="text"/> m ²	x	<input type="text"/> 9,75	=	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Option parquet + moquette (Choix couleur moquette : _____)	<input type="text"/> m ²	x	<input type="text"/> 15,75	=	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> location stand sup. forfait VIP* pour toute location d'une tente ≥ 60 m ² (voir ci-dessous)	<input type="text"/>	x	<input type="text"/> 340,00	=	<input type="text"/>
			TOTAL HT	=	<input type="text"/>
			TVA 20%	=	<input type="text"/>
			TOTAL TTC	=	<input type="text"/>

CONDITIONS A REMPLIR : l'installation d'une tente de réception nécessite parfois l'ajout d'un stand supplémentaire pour agrandir la façade initiale de 4 mètres de large. Pour toute commande d'une tente **supérieure ou égale à 60 m²**, bénéficiez d'un stand de course supplémentaire au prix forfaitaire de 360 €ttc (300 €ht) au lieu de 600 €ttc ! (offre est valable sur le 1^{er} stand supplémentaire commandé).

4 CONDITIONS DE PAIEMENT & SIGNATURE

Conditions de paiement : 50 % à la commande, solde avant le 16 août 2019 (chèque à l'ordre de "Forcing").

Aucune commande acceptée non accompagnée de son règlement.

"Je déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur figurant dans le dossier "Options" que j'ai reçu et dont je garde une copie, et je déclare en accepter toutes les clauses sans réserves ni restrictions et à renoncer à tout recours contre l'organisateur".

Fait à _____

Le ___ / ___ / 2019

Signature : _____

14.15 SEPTEMBRE 2019 • 27° EDITION

Informations utiles

 → pensez à nous envoyer une photo d'identité
 couleur récente de chaque coéquipier par email : laurence@tt24.fr.

→ les coéquipiers doivent avoir une licence FFSA régionale (RCC)

et porter le même équipement que les pilotes (casque, combinaison, gants, Hans = possibilités de location chez Stand21).

1 TEAM MANAGER L'ensemble des courriers seront envoyés aux coordonnées communiquées dans la fiche d'inscription du team.

ASSOC / SOCIETE	<input type="text"/>	NOM DU TEAM	<input type="text"/>	N° COURSE	<input type="text"/>
NOM	<input type="text"/>	PRENOM	<input type="text"/>		
ADRESSE	<input type="text"/>				
CODE POSTAL	<input type="text"/>	VILLE	<input type="text"/>		
TEL	<input type="text"/>	FAX	<input type="text"/>	TEL PORTABLE	<input type="text"/>
EMAIL	<input type="text"/> @ <input type="text"/>				

2 INSCRIPTIONS COEQUIPIERS
 inscription coéquipier

(inscription d'un coéquipier maximum par pilote)

nombre	<input type="text"/>	x	tarif TTC	=	total TTC
			1 ^{er} = 100 € suivants = 200 €		<input type="text"/>

Nom Coéquipier 1 (100 €)	Nom Coéquipier 2 (200 €)	Nom Coéquipier 3 (200 €)	Nom Coéquipier 4 (200 €)
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénom	Prénom	Prénom	Prénom
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Email	Email	Email	Email
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Tél	Tél	Tél	Tél
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Né(e) le	Né(e) le	Né(e) le	Né(e) le
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Groupe sanguin	Groupe sanguin	Groupe sanguin	Groupe sanguin
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Licence n°	Licence n°	Licence n°	Licence n°
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

3 CONDITIONS D'INSCRIPTION & SIGNATURES

- épreuve sur invitation : l'organisateur se réserve le droit de refuser l'engagement d'un coéquipier sans avoir à en fournir la raison.
- forfait d'un coéquipier avant le 30/08/2019 : droits d'inscription remboursés après le 30/09/2019 et après déduction des frais de dossier (50 €).
- un coéquipier ne peut pas être déjà inscrit en tant que pilote et ne peut être inscrit que sur une seule voiture.
- pilotage d'un véhicule de course par un coéquipier interdit = mise hors course de l'équipage complet.

Conditions de paiement : 100 % à la commande (chèque à l'ordre de "Forcing").

Aucune commande acceptée non accompagnée de son règlement.
 "Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscriptions présente dans ce feuillet et dans la réglementation applicable sur cette épreuve (règlements particulier 2019 + FFSA + FIA) et en accepte les conditions sans réserves. Je m'engage à diffuser toutes les informations utiles aux coéquipiers afin qu'ils prennent connaissance et acceptent l'ensemble du règlement particulier 2019".

Fait à _____

Le ___ / ___ / 2019

Signature : _____

REGLEMENT INTERIEUR « STANDS ET TENTES DE RECEPTION » (mise à jour 22/01/2019)

Le présent règlement précise les obligations et les droits respectifs du locataire et de FORCING, et complète les dispositions précisées dans le règlement particulier de l'épreuve disponible sur www.t24.fr.

Article 1 - INSCRIPTION / APPLICATION DU REGLEMENT

La signature de ce bon de commande implique que la société, l'association ou l'organisme locataire du matériel a eu connaissance du présent règlement et l'accepte sans réserve, ainsi que l'ensemble du règlement particulier de l'épreuve. Elle implique également l'acceptation de toutes dispositions nouvelles qui peuvent être imposées par les circonstances et que FORCING se réserve de droit de signifier, même verbalement et ce dans l'intérêt de la manifestation. L'envoi du présent bon de commande vaut confirmation définitive de la commande et établit le contrat de location sous réserve du respect par l'exposant des modalités de règlement.

Article 2 - CONDITIONS DE PAIEMENT

- Stand de course supplémentaire : 100 % à la commande
- Tente de réception : acompte de 50% à la commande, solde payable 16 jours avant le départ de la course

Article 3 - ANNULATION DE COMMANDE

Pour toute annulation de commande ou forfait de participation, et quelque en soit la raison, Forcing remboursera les sommes versées à hauteur de :
- avant le 15 juillet 2019 : 100% des sommes versées
- entre le 15 juillet et le 30 août 2019 : 70% des sommes versées
- après le 30 août 2019 : Forcing conservera l'intégralité des sommes versées par le locataire

Article 4 - INSTALLATION / UTILISATION

Lors de leur installation, les équipes devront veiller à ne pas empiéter sur les espaces voisins.

Le fait d'être inscrit à l'épreuve et de disposer d'un stand de course ne permet en aucun cas d'exposer des véhicules et/ou matériels dans le paddock (voie des stands, stands, arrière des stands et pelouses), ni même dans les autres zones de l'enceinte générale du circuit **sans l'accord préalable et écrit de l'organisateur**. Il en est de même pour :
- les démonstrations de véhicules et matériels.
- la vente ou la distribution gratuite de nourriture et/ou boissons.
- la vente et la promotion de tout produits et services.
- la distribution de publicités et produits sous toute forme.

Toute fraude constatée sera sanctionnée par l'exclusion immédiate de l'équipe permettant la dite fraude sur sa surface, sans dédommagements.

Article 5 - NETTOYAGE

A l'issue de la manifestation, toute la surface utilisée par l'équipe en course (stands + tentes + abords en herbe) devront avoir été complètement nettoyés. Tous les débris devront avoir été préalablement mis dans des sacs poubelle correctement fermés et placés dans les bennes. La surface engazonnée à l'arrière du stand et celle en terre à l'avant du stand devront être restituées dans le même état que lors de l'installation. La pose de parquet, palettes, graviers ou sable (obligatoirement posé préalablement sur une bâche protégeant ainsi le sol) est tolérée à la condition que ces éléments ne dégradent ni polluent le sol et soit entièrement démonté/retiré de la surface mise à disposition (bâche comprise). Une **caution Propreté** (250 €) est exigée lors des vérifications administratives, afin de garantir le bon respect de cet article et ne sera restituée qu'après la manifestation.

Article 6 - DEGRADATIONS / ASSURANCES

Le locataire devra utiliser le matériel loué conformément à sa destination usuelle et ne rien faire ou laisser faire qui puisse le détériorer.

Toute dégradation de stand (toile/bâche ou tube endommagés) sera facturée, selon les tarifs appliqués par nos fournisseurs majorés de 10%.

Vis à vis de FORCING, le locataire est seul responsable de toute éventuelle détérioration, perte ou vol. Forcing ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages corporels, perte ou vol intervenant dans les structures louées ou matériel loué.

Le locataire doit assurer par ses propres moyens la sécurité et la surveillance autour et à l'intérieur de son espace, ainsi que le contrôle d'accès à son espace.

Pendant la durée de location, Forcing aura libre accès aux espaces loués et se réserve le droit de faire démonter (ou de ne pas faire monter) en cas de détérioration du matériel, de vent violent ou si la sécurité des personnes ne peut être assurée. Dans tous les cas, le montant de la location reste dû en intégralité à la société Forcing.

FORCING est assuré en responsabilité civile "organisateur". Aucun vol et/ou dégradation sur des matériels loués à Forcing ne pourra être garantis par l'assurance de l'organisateur. Il est à la charge du locataire de souscrire toute assurance individuelle complémentaire pour couvrir ces risques. Le locataire doit assurer lui-même la surveillance du matériel loué, de son arrivée sur le site pour s'installer jusqu'à son départ définitif de la manifestation.

Article 7 - COMPETENCE

En cas de litige, le Tribunal de Commerce ou d'Instance d'Evry est seul compétent.

DECLARATION DE RECEPTIF OBLIGATOIRE

En cas de réceptif important organisé sur le site, non déclaré auparavant à l'organisation, les titres d'accès (invitations et/ou bracelets) correspondants aux équipes concernées par ce réceptif, se verront pour des raisons de sécurité, refuser l'accès au circuit sans remboursement ni dédommagement.

Rappel Commission de Sécurité Pompiers = vous devez être en possession de :

- copie de l'agrément de la tente / structure
- certificat de montage dans les règles de l'art
- certificat du matériel homologué anti-feu
- attestation de l'installation électrique par bureau de contrôle

(24 heures : marque déposée par l'ACO)